Commission régionale

Route Jeunes

Challenge Auvergne Rhône Alpes

Ecoles Françaises de Cyclisme

Cyclisme traditionnel

1. **Présentation :**

Le « challenge … » est un classement par équipe tenant en compte les résultats des épreuves individuelles et par équipes des manches retenues sur une saison complète d'octobre à septembre. Les diverses activités du cyclisme traditionnel seront proposées et privilégiées.

2. **Participation :**

Le classement est ouvert aux clubs labélisés EFC, non labelisée et entente de clubs du comité Auvergne Rhône Alpes. En cas d'entente de clubs, celle-ci pourra être dans le classement à condition de garder la même entente sur le challenge. L'équipe engagée doit être 100% club, même s'il y a des « trous » dans les catégories. Lors des épreuves par équipe, si une 2ème équipe d'un même club est classée, celle-ci obtiendra la moitié des points attribués, afin de ne pas trop avantager les clubs à gros effectifs, il est donc possible d'aligner plusieurs équipes, en cas de possibilité de former d'autres équipes dans le cadre de formation et participation, à charge à l'organisateur de le notifier. Seules les équipes « officielles » rentrerons dans le classement général du challenge.

3. **Calendrier** :

En fonction des candidatures d'organisateurs, il sera proposé au maximum 6 épreuves sur la saison, avec 2 jokers par club. Les épreuves retenues seront en fonction d'une logique territoriale : limiter au possible les coûts et temps de déplacement pour les clubs. 2 types d'épreuves seront retenues, en 2 catégories s'appuyant sur le format d'organisation et le nombre d'épreuves proposées. Le cyclo-cross étant une discipline traditionnelle et pratiqué majoritairement par nos écoles de cyclisme, il est proposé qu'il soit intégré dans le calendrier, à partir de novembre.

4. **Engagement** :

Les engagements devront être fait par le canal FFC et les clubs devront déclarer la participation aux épreuves par équipe auprès de l'organisateur. Un référent par club doit être nommé pour être l'interlocuteur avec l'organisateur. Les EFC motivés à participer à une épreuve auront une date limite de pré-inscription afin d'aider l'organisateur. En cas de forte participation, l'organisateur peut limiter le nombre de participants total, voir par club. Mais la priorité sera d'intégrer un maximum de clubs.

5. **Composition minimale d'une équipe :**

Sera retenu : **1er U9 G / 1er et 2ème U11-U13-U15 G / 1ère à 3ème Filles toutes catégories**.
Pas d'obligation de remplir toutes les cases, de même sur les épreuves par équipe.
Le club marquera des points uniquement sur les épreuves courues dans le respect du règlement des épreuves proposées. L'organisateur pourra faire constituer des équipes mixtes ou ne respectant pas le cahier des charges pour faire courir les jeunes, celles-ci ne rentreront pas dans le classement du « challenge », mais uniquement sur le classement scratch de la journée.

6. **Compétitions :**

2 niveaux de compétitions seront validés en fonction du programme.

- Classe 1 : épreuve référente, avec au moins 3 épreuves individuelles au minima et épreuve par équipe mixte et toutes catégories EC.
- Classe 2 : épreuve traditionnelle ou CX, avec 1 ou 2 épreuves individuelles et épreuves par équipe avec un minima de 3 coureurs /équipe.

Sera retenu, le classement général des épreuves individuelles et de chaque épreuve par équipe en tenant compte du barème attribué et du règlement. En fonction des participants, du nombre de partants un barème et un coefficient sont proposés ci-dessous.**Barème des points individuel :**

Type Epreuve	NB Epreuves comptant pour le classement	Exemple d'Epreuve par équipe	Barème	Grille Points
CX	1	CX	**2**	Grille 1.2
Route	2	Jeux-Route / Sprint-route / chrono-route	**2**	Grille 1.2
Route	3 et +	Jeux-sprint-route / Jeux-clm-route-quizz	**1**	Grille 1.1
Piste	3 et +	Clm - course aux points - scratch	**1**	Grille 1.1
Mixte	3 et +	Jeux - CX – Route - chrono	**1**	Grille 1.1

8 Barème des points équipe

Discipline	Epreuve équipe	Barème	Type d'épreuve	Grille Points
CX	Relais	2	Relais combiné par catégorie	Grille 2.2
CX	**Relais mixte**	**1**	**Toutes catégories F et G**	**Grille 2.1**
Route	CLM équipe	2	Chrono combiné par catégorie	Grille 2.2
Route	**CLM équipe**	**1**	**Toutes catégories F et G**	**Grille 2.1**
Piste	Vitesse par équipe Poursuite par équipe	2	Chrono combiné par catégorie	Grille 2.2
Piste	**Relais**	**1**	**Toutes catégorie F et G**	**Grille 2.1**
Mixte	**Relais gravel**	**1**	**Toute catégories F et G**	**Grille 2.1**

7. **Grilles des points et coefficients :**

Classe	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	...
1.1	20	18	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	2	2
1.2	15	13	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1	1	1	1	1	1	1
2.1	200	180	160	150	140	130	120	110	100	90	80	70	60	50	40	30	20	10	10
2.2	100	80	70	60	55	50	45	40	35	30	25	20	15	10	5	3	3	3	3
Coeff indiv	**0.5**	3 à 10 partants		Coeff	**1**	11 à 50 partants		Coeff	**1.5**	+ 50 partants		Equipe coefficient 0.5 si moins de 8 équipes.							

8. **Candidatures d'organisation et cahier des charges :**

Toute candidature devra être proposé à la commission route jeune, via l'adresse mail suivante : ffcauracomjeunesroute@gmail.com

Les candidatures sont recevables tout le long de l'année, mais pour travailler sereinement, la priorité aux candidatures sera de la façon suivante :

1 Date de réception (J-6 mois) et zone géographique / 2 disciplines proposés et programme / 3 Classe de l'épreuve

Le cahier des charges est le suivant : une épreuve individuelle (un classement général de la journée) et une épreuve par équipe au minima, sur les disciplines suivantes : Route, Piste, Cyclo-cross.

Sur une saison, 4 épreuves route et/ou piste, 2 épreuves cyclo-cross, avec un « turn-over » au fil des années sur le territoire pour que l'ensemble des clubs puissent participer à au moins 4 épreuves.

L'organisation peut se tenir sur 1 journée ou 2 journées, dans tous les cas, prévoir

- Un espace « quartier des équipes »
- Un parking public.
- Un point restauration,
- Vestiaires
- Toilettes à proximité
- Arbitres en conséquence,
- Sonorisation,
- Point d'accueil et d'information.
- Le programme doit être présenté au moment de la candidature, un point entre l'organisation, arbitres et référents de club doit être programmé avant l'épreuve.
- Conseil d'hébergement pratique

Zones géographiques : exemples

63 -15 - 43 -03 / 03 - 43 - 42 / 42- 69-01/ 01-73-74 / 38-26-07 (départements limitrophes)

9. **Classement final, communication et suivi :**

A l'issue de l'épreuve, l'organisateur devra faire parvenir les classements généraux individuels filles et garçons, ainsi que le ou les classements des épreuves par équipe proposées, dans les 24h à la commission : ffcauracomjeunesroute@gmail.com
Le classement sera mis en ligne sur le site du comité, celui-ci pourra être repris par les clubs participants pour leur propre communication.
En cas de litige, seule la commission aura la charge de régler tout problème.
Une remise des récompenses sera mise en place lors de l'AG annuelle du comité, pour les 3 premiers clubs du classement final.
Dotation en cours de réflexion.

10. **Encadrement et étique sportive :**

Sur chaque manche, les clubs devront être représenté par un éducateur diplômé, responsable de son club sur la durée de la manche. Il assurera l'encadrement de son club, de l'étiqué sportive et du fairplay auprès de l'organisateur et des participants. Il assurera si besoin le lien avec la commission (contact, résultats, proposition, réclamation...).

Lors de la compétition, seul un éducateur référencé dans l'encadrement (noté sur le bulletin d'engagement) et à jour de son diplôme pourra intervenir auprès de l'organisation et des arbitres.
Aucune intervention de parents ou autre personne ne pourra intervenir au nom de son club.
En cas de manquement grave après retour du corps arbitral, la commission jouera un rôle d'arbitrage.

Pour la commission,
Patrick Billet / Emilie Dupré
Novembre 2026